

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: NEU 1170 H EC

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2022-0026-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0017797-0001

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	12
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	13
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	13
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	14
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	14
6. Autres informations	14

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

NEU 1170 H EC Groenvreter/Rongevert Concentrate
--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	W. Neudorff GmbH KG
	Adresse	An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2022-0026-00-00 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0017797-0001	
Date de l'autorisation	11/07/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	08/07/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	W. Neudorff GmbH KG
Adresse du fabricant	An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Otto-Brenner-Straße 13-15 21337 Lüneburg Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
Nom du fabricant	W. Neudorff GmbH KG (Emery Oleochemicals LLC)
Adresse du fabricant	An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Emery Oleochemicals LLC, 4900 Este Ave 45232-1446 Cincinnati, Ohio États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide nonanoïque, acide pélargonique	Nonanoic acid	Substance active	112-05-0	203-931-2	20,94
Solution d'hydroxide d'ammonium à 25%	Ammonium hydroxide 25%	Substance non active	1336-21-6	215-647-6	7,11
Propan-2-ol	Isopropanol	Substance non active	67-63-0	200-661-7	0

2.2. Type de formulation

CE - Concentré émulsionnable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles</p>

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Éliminer le récipient dans une déchetterie

Éliminer le contenu dans une déchetterie

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - 1- Algicide professionnel et non-professionnel à pulvériser en extérieur sur verre, bois, plastique et métal

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Algicide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Chlorophyta spp. Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Algicide à utiliser sur des surfaces diverses de verre, bois, plastique ou métal (structures verticales ou horizontales) telles que serres vitrées, tunnels plastique, terrains de sport, clôtures ou terrasses par exemple.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Appliquer avec un pulvérisateur à basse pression (pulvérisateur de jardin du commerce avec pression d'environ 3 bars).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Appliquer 100 ml de solution par m ² , ce qui correspond à 0,99 g de substance active par m ² . Dilution (%): 5%. (Mélanger 5 ml de produit dans 95 ml d'eau. 5% [p/p] de produit dans l'eau correspondant à 1% [p/p] de substance active). Nombre et fréquence des applications: Fréquence : 1 à 2 fois par an. (Utiliser une fois. En cas de ré-infestation, l'application peut être répétée mais ne pas appliquer plus de 2 fois par an).

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnel et non professionnel : Bouteille PEHD avec doseur et bouchon en PEHD : 0,5L à 1L. Professionnel Bidon en PEHD avec bouchon PEHD : 5L à 20L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Il faut 100 ml de solution à pulvériser par m². Estimer la surface à traiter. Par m² à traiter, mesurer 5 ml de produit à l'aide du bouchon doseur et mélanger avec 95 ml d'eau directement dans un pulvérisateur de jardin du commerce (pression d'environ 3 bars). Agiter avant application.

[Pour les produits qui seront notifiés dans le cadre des BPF, le titulaire de l'autorisation doit indiquer le mode d'emploi exact (mesurer x ml de produit avec le bouchon doseur et les mélanger avec y ml d'eau...) Le mode d'emploi doit respecter la dose d'application exprimée en grammes de substance active par m²].

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

N-30 modifiée. Ne pas appliquer le produit quand il y a du vent afin d'éviter la dispersion par dérive. Utiliser un pulvérisateur manuel à basse pression (moins de 3 bars).

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - 2 - Algicide professionnel et non-professionnel à pulvériser en extérieur sur toitures en tuiles

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Algicide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Chlorophyta spp.
Nom commun: Algues vertes
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: lichens
Nom commun: Lichens
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Chrysophyceae
Nom commun: Algues jaunes
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Extérieur

Algicide pour toitures.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation

Description détaillée:

Appliquer avec un pulvérisateur à basse pression (pulvérisateur de jardin du commerce avec pression d'environ 3 bars).

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Appliquer 100 ml de solution par m², ce qui correspond à 0,99 g de substance active par m².

Dilution (%): 5%. (Mélanger 5 ml de produit dans 95 ml d'eau. 5% [p/p] de produit dans l'eau correspondant à 1% [p/p] de substance active).

Nombre et fréquence des applications:

1 à 2 fois par an.

(Utiliser une fois. En cas de ré-infestation, l'application peut être répétée mais ne pas appliquer plus de 2 fois par an).

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnel et non professionnel : Bouteille PEHD avec doseur et bouchon en PEHD : 0,5L à 1L. Professionnel Bidon en PEHD avec bouchon PEHD : 5L à 20L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Il faut 100 ml de solution à pulvériser par m². Estimer la surface à traiter. Par m² à traiter, mesurer 5 ml de produit à l'aide du bouchon doseur et mélanger avec 95 ml d'eau directement dans un pulvérisateur de jardin du commerce (pression d'environ 3 bars). Agiter avant application.

[Pour les produits qui seront notifiés dans le cadre des BPF, le titulaire de l'autorisation doit indiquer le mode d'emploi exact (mesurer x ml de produit avec le bouchon doseur et les mélanger avec y ml d'eau...) Le mode d'emploi doit respecter la dose d'application exprimée en grammes de substance active par m²].

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

N-30 modifiée. Ne pas appliquer le produit quand il y a du vent afin d'éviter la dispersion par dérive. Utiliser un pulvérisateur manuel à basse pression (moins de 3 bars).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - 3 - Algicide et antilichen professionnel et non professionnel à pulvériser en extérieur sur toits de chaumes

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Algicide.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Chlorophyta spp.
Nom commun: Algues vertes
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: lichens
Nom commun: Lichens
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Extérieur

Algicide pour toits de chaume.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:

Appliquer avec un pulvérisateur à basse pression (pulvérisateur de jardin du commerce avec pression d'environ 3 bars).

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Appliquer 500 ml de solution par m², ce qui correspond à 1,99 g de substance active par m².

Dilution (%): 2%. (Mélanger 10 ml de produit dans 490 ml d'eau. 2% [p/p] de produit dans l'eau correspondant à 0,4% [p/p] de substance active).

Nombre et fréquence des applications:

Fréquence : 1 à 2 fois par an.

(Utiliser une fois. En cas de ré-infestation, l'application peut être répétée mais ne pas appliquer plus de 2 fois par an).

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnel et non professionnel : Bouteille PEHD avec doseur et bouchon en PEHD : 0,5L à 1L. Professionnel Bidon en PEHD avec bouchon PEHD : 5L à 20L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Il faut 500 ml de solution à pulvériser par m². Estimer la surface à traiter. Par m² à traiter, mesurer 10 ml de produit à l'aide du bouchon doseur et mélanger avec 490 ml d'eau directement dans un pulvérisateur de jardin du commerce (pression d'environ 3 bars). Agiter avant application.

[Pour les produits qui seront notifiés dans le cadre des BPF, le titulaire de l'autorisation doit indiquer le mode d'emploi exact (mesurer x ml de produit avec le bouchon doseur et les mélanger avec y ml d'eau...) Le mode d'emploi doit respecter la dose d'application exprimée en grammes de substance active par m²].

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

N-30 modifiée. Ne pas appliquer le produit quand il y a du vent afin d'éviter la dispersion par dérive. Utiliser un pulvérisateur manuel à basse pression (moins de 3 bars).

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - 4- Algicide professionnel et non-professionnel à pulvériser en extérieur sur trottoirs et maçonnerie

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Algicide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Chlorophyta spp.
Nom commun: Algues vertes
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Extérieur

Algicide pour structures horizontales et verticales de pierre, bitume, terre cuite, ardoise ou tuiles telles que des trottoirs, terrasses, murs, façades, pierres tombales ou pots de fleur.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:
Appliquer avec un pulvérisateur à basse ou moyenne pression (pulvérisateur de jardin du commerce avec pression d'environ 3 bars).

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Appliquer 100 ml de solution par m², ce qui correspond à 2,98 g de substance active par m².
Dilution (%): 15%. (Mélanger 15 ml de produit dans 85 ml d'eau. 15% [p/p] de produit dans l'eau correspondant à 3% [p/p] de substance active).
Nombre et fréquence des applications:

Fréquence : 1 à 2 fois par an.
(Utiliser une fois. En cas de ré-infestation, l'application peut être répétée mais ne pas appliquer plus de 2 fois par an).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel
Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel et non professionnel :

Bouteille PEHD avec doseur et bouchon en PEHD : 0,5L à 1L.

Professionnel

Bidon en PEHD avec bouchon PEHD : 5L à 20L

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Il faut 100 ml de solution à pulvériser par m². Estimer la surface à traiter. Par m² à traiter, mesurer 15 ml de produit à l'aide du bouchon doseur et mélanger avec 85 ml d'eau directement dans un pulvérisateur de jardin du commerce (pression d'environ 3 bars). Agiter avant application.

[Pour les produits qui seront notifiés dans le cadre des BPF, le titulaire de l'autorisation doit indiquer le mode d'emploi exact (mesurer x ml de produit avec le bouchon doseur et les mélanger avec y ml d'eau...) Le mode d'emploi doit respecter la dose d'application exprimée en grammes de substance active par m²].

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

N-30 modifiée. Ne pas appliquer le produit quand il y a du vent afin d'éviter la dispersion par dérive. Utiliser un pulvérisateur manuel à basse pression (moins de 3 bars).

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - 5- Algicide professionnel et non-professionnel à arroser en extérieur sur trottoirs

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Algicide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Chlorophyta spp Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Algicide pour structures horizontales de pierre, bitume, terre cuite, ardoise ou tuiles ou bois telles que des trottoirs, terrasses.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: A l'arrosoir Description détaillée: Appliquer avec un arrosoir muni d'une pomme d'arrosage à petits trous.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Appliquer 200 ml de solution par m ² , ce qui correspond à 2,98 g de substance active par m ² . Dilution (%): 7,5%. (Mélanger 15 ml de produit dans 185 ml d'eau. 7,5% [p/p] de produit dans l'eau correspondant à 1,5% [p/p] de substance active). Nombre et fréquence des applications: Fréquence : 1 à 2 fois par an. (Utiliser une fois. En cas de ré-infestation, l'application peut être répétée mais ne pas appliquer plus de 2 fois par an).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnel et non professionnel : Bouteille PEHD avec doseur et bouchon en PEHD : 0,5L à 1L. Professionnel Bidon en PEHD avec bouchon PEHD : 5L à 20L

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Il faut 200 ml de solution par m². Estimer la surface à traiter. Par m² à traiter, mesurer 15 ml de produit à l'aide du bouchon doseur et mélanger avec 185 ml d'eau directement dans un arrosoir du commerce. Utiliser une pomme d'arrosoir à petits trous.

[Pour les produits qui seront notifiés dans le cadre des BPF, le titulaire de l'autorisation doit indiquer le mode d'emploi exact (mesurer x ml de produit avec le bouchon doseur et les mélanger avec y ml d'eau...) Le mode d'emploi doit respecter la dose d'application exprimée en grammes de substance active par m²].

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Respecter le mode d'emploi.
Mélanger avant l'utilisation en secouant le récipient fermé.
La température minimum recommandée pour l'application est de 10°C.
Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées.
Ne pas utiliser au-dessus ou près des eaux de surface.
Recouvrir la zone adjacente à la zone traitée d'une couverture imperméable (par exemple, un film plastique de 0,5 m de large).

Appliquer la solution uniformément et s'assurer que toute la zone concernée par les dépôts verts soit bien mouillée.

Enlever et jeter la couverture imperméable après le traitement.
Laissez agir le produit pendant au moins plusieurs jours.
Les dépôts verts se dessèchent après le traitement.
Ensuite, si nécessaire, broser les dépôts verts desséchés.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les 24 heures.
La zone adjacente à la surface traitée doit être protégée par une couverture imperméable (largeur de 0,5 m) pendant l'application du produit.
Éviter les éclaboussures lors de la réalisation d'une dilution.
Éviter tout contact avec les yeux.
L'utilisation de protections oculaires pendant la manipulation du produit est obligatoire pour les utilisateurs professionnels.
Pulvériser uniformément les surfaces sèches à une distance d'environ 30 cm jusqu'à ce qu'elles soient complètement humidifiées.
Ne pas appliquer plus de liquide que nécessaire et éviter que des gouttelettes ne s'écoulent des surfaces pendant l'application.
Ne pas rincer les surfaces traitées après l'application.
Les zones couvertes de plantes, qui peuvent avoir été exposées involontairement au produit, doivent être arrosées abondamment afin d'éviter tout dommage aux plantes.
Tenir les personnes non concernées, les enfants et les animaux domestiques à l'écart des surfaces traitées jusqu'à leur séchage.
Se laver soigneusement les mains après la manipulation.

Le produit doit être mis sur le marché avec un emballage spécial pour minimiser le risque d'exposition oculaire par éclaboussures.

Il est recommandé d'utiliser une fermeture de sécurité enfant pour les petits conditionnements (500 ml et 1 L) pouvant être achetés par des utilisateurs non professionnels.

Des aides au dosage (niveau de remplissage et échelle de volume visibles) doivent être intégrées dans l'emballage pour les utilisateurs non professionnels

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Instructions de premiers secours :

Si un avis médical est nécessaire, garder le récipient ou l'étiquette du produit à portée de main.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne PAS provoquer le vomissement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes : Appeler le 112 ou une ambulance pour obtenir une assistance médicale. En l'absence de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau. En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

CENTRE ANTIPOISON : Tel: +32 (0)70 245 245

Précautions individuelles :

Forme des surfaces glissantes avec de l'eau. Nettoyer soigneusement le produit déversé accidentellement car il forme des surfaces glissantes avec l'eau.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Diluer les résidus déversés accidentellement avec beaucoup d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : ramasser avec un matériau absorbant (par exemple, sable, sciure, liant polyvalent).

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Les résidus de produit, les matériaux contaminés (y compris les matériaux absorbants ou les couvertures imperméables) et les récipients vides doivent être collectés et éliminés conformément à la législation nationale sur l'élimination des déchets et à toute exigence des autorités régionales et/ou locales.

Ne pas rejeter le produit biocide ni la solution diluée du produit biocide dans les égouts ou dans l'environnement.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à température ambiante uniquement dans son emballage d'origine.

Ne pas stocker à proximité de denrées alimentaires, de boissons et d'aliments pour animaux.

Protéger du gel. Stocker sous clé.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux domestiques.

Stabilité de stockage : au moins 5 ans.

6. Autres informations

Informez le détenteur de l'autorisation si le traitement est inefficace.

Remarque pour le détenteur de l'autorisation : il est recommandé que les produits en meta SPC 1 soient équipés de fermetures de sécurité pour les enfants.

